EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO **7278** SÉANCE DU **21 février 2022** Sont présents: Rémy Vincent Grand Chef Denis « Kalo » Bastien Chef familial Carlo Gros-Louis Chef familial Dave Laveau Chef familial René «Wellie» Picard Chef familial Stéphane Picard Chef familial William Romain Chef familial Daniel Sioui Chef familial Jean-Mathieu Sioui Chef familial (absent) Tina Durand Secrétaire

ALLOCATION DE LOT À: JOSEPH EUGÈNE DENIS GROS-LOUIS NO BANDE

Attendu que M. Denis Gros-Louis a remboursé la totalité de la somme empruntée au Conseil de la Nation huronne-wendat, enregistrée au registre des terres concernant le lot 2714-298 de la réserve 7A dont la quittance générale et finale a été donnée;

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef familial Daniel Sioui, appuyé par le Chef familial Denis Bastien, et résolu que le lot 2714-298 (), tout entier de la réserve 7A de Wendake montré au plan d'arpentage CLSR 99306 conservé à Ottawa, soit alloué, conformément à l'article 20(1) de la Loi sur les Indiens, à Denis Gros-Louis, numéro Nation huronne-wendat.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 février

2022 Résolution adoptée à l'unanimité

SECRETAIRE TINA DURAND